



Que sont-ils devenus ? Vivre entre deux familles : insertion à l'âge adulte d'anciens placés

Annick Camille Dumaret

► To cite this version:

Annick Camille Dumaret. Que sont-ils devenus ? Vivre entre deux familles : insertion à l'âge adulte d'anciens placés. Dialogue, 2001, 152, pp.63-72. inserm-00353923

HAL Id: inserm-00353923

<https://inserm.hal.science/inserm-00353923>

Submitted on 17 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans *Dialogue* 2°°1, 152, 63-72/

Vivre entre deux familles : insertion à l'âge adulte d'anciens placés

Annick-Camille Dumaret

psychologue, ingénieur de recherche à l'INSERM
Centre de Recherche Médecine Sciences Santé et Société, INSERM Unité 502.
182 Bld de la Villette, 75019 Paris

Résumé :

Le devenir d'un groupe de jeunes ayant vécu en moyenne huit ans en familles d'accueil et sortis du placement depuis plus de cinq ans a été analysé et mis en regard avec l'évolution de l'histoire de l'institution de placement. L'objectif était de mesurer les effets conjugués des carences, maltraitements et ruptures dans la vie des enfants et adolescents et ceux dûs à la stabilité d'un milieu environnant sur l'insertion sociale et professionnelle à l'âge adulte. L'article présente aussi quelques uns des souvenirs de ces adultes âgés de 23 à 39 ans, témoignages de leur histoire d'enfants ayant vécu entre deux familles.

Mots clés : placement familial, reproduction intergénérationnelle, devenir.

Le cadre de la recherche

L'objectif principal était de mieux connaître les trajectoires des sujets issus de familles présentant de graves difficultés psychosociales, auxquels le placement familial a tenté d'apporter une aide spécifique pendant une longue durée. Elle se situe dans le contexte d'une période charnière de l'histoire des idées concernant le placement familial, le développement des équipes d'encadrement et la conception de l'enfance et de ses droits. Les pratiques de soins modifiées ont permis un meilleur accompagnement de l'enfant. L'histoire de l'institution a été étudiée afin de repérer les moments où les innovations se sont imposées et de mettre en évidence l'incidence du travail des équipes de soins. La recherche qui a duré près de 5 ans a été effectuée par un petit groupe institutionnel, dont Marthe Coppel, alors médecin responsable du PF de l'Oeuvre Grancher et un groupe externe de psychologues qui ont rencontré les jeunes adultes, dont Simone Couraud, psychologue à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Il y a un peu plus de vingt ans était mis fin à la notion d'irréversibilité des effets des carences graves sur le développement de l'enfant grâce à des observations cliniques, notamment auprès d'enfants adoptés. Des travaux montrèrent les possibilités de récupération chez des enfants placés dans un cadre qui leur offrait permanence et continuité, réduisant ainsi l'impact des ruptures, par exemple, le QI des enfants restés au delà de 5 ans était plus élevé que celui des jeunes retournés chez eux (Fanshel et Shinn, 1978). Il faudra attendre en France 1989 pour que soit débattue au cours d'un congrès international tenu à Paris la question de la transmission intergénérationnelle des comportements de placement et qu'une brèche s'ouvre dans les représentations négatives face aux « anciens placés ».

Avec un placement familial spécialisé (PFS), nous avons mené une étude de type longitudinal en sélectionnant une population de jeunes en fonction de critères spécifiques et en les réévaluant ultérieurement. Cette population se compose de 63 jeunes (59 jeunes accueillis entre 1967 et 1978 et 4 autres jeunes admis entre 1960 et 1964, frères et soeurs des précédents) : ils

étaient restés au moins 5 ans en famille d'accueil (FA), étaient sortis du placement depuis plus de 5 ans (entre 1972 et 1984) et avaient au moins 23 ans lors de l'enquête. Des entretiens ont été menés auprès des jeunes adultes qui avaient de la part des chercheurs la garantie que leurs témoignages ne seraient pas identifiables.

Au cours des entretiens, l'attention s'est plus portée sur les souvenirs et le vécu des faits marquants de leur histoire que sur les dates réelles ; ce n'était pas tant l'événement (rencontres avec les parents, changement de FA...) que la réaction personnelle et sa reconstruction par le sujet et sa fratrie qui nous importait. Les informations recueillies (dont la validité est souvent sujet à critique), notamment celles concernant les descriptions des milieux de vie, les types d'aides reçues pendant le placement, etc. ont été mises en regard avec celles incluses dans les dossiers institutionnels. *Trois sources complémentaires ont permis d'analyser l'histoire et la vie des adultes "anciens placés"* : leur propre point de vue, les souvenirs de leurs familles d'accueil et le regard de l'institution. C'est non seulement par des critères objectifs sur les conditions d'adaptation et d'insertion sociale de ces adultes, mais aussi par la compréhension de leur fonctionnement psychologique que les effets des carences et ceux du placement ont été appréhendés.

Avant leur arrivée, les deux tiers des jeunes avaient déjà été placés ou multiplacés, parfois plusieurs années ; neuf dixièmes relevaient d'un placement judiciaire. Tous étaient issus de familles très nombreuses, les antécédents pathogènes et pathologiques parentaux étaient plus élevés que dans la population générale : 4 fois plus d'alcoolisme chez les pères, 10 fois plus chez les mères, 4 fois plus de problèmes psychiatriques dans ces familles. La durée moyenne du séjour en PF était de huit ans, la moitié n'ont connu qu'une seule FA. Les prises en charge thérapeutiques et éducatives avaient été importantes puisque quatre cinquièmes des enfants ont bénéficié. La moitié des jeunes avaient 17 ans à la sortie du PF.

Les jeunes avaient en moyenne **28-29 ans au moment de l'enquête** en 1992. Quarante cinq jeunes ont accepté de nous rencontrer (71%). Pour 14 autres jeunes des données complémentaires ont été obtenues auprès d'assistantes maternelles, de membres des équipes du PF et de frères et soeurs rencontrés. Le taux élevé de réponses (94%) est à mettre en relation avec la persistance de certains échanges ou liens entre les jeunes et l'institution, sans compter, pour certains, le désir de se faire entendre de transmettre leurs réflexions à des adultes prêts à les écouter.

Liens entre passé et devenir : l'insertion générale adulte

S'ils ont un moins bon niveau dans l'enseignement général, les "anciens placés" que nous avons rencontrés ont une meilleure formation professionnelle que les jeunes de la population nationale. La durée du placement a un effet sur le niveau d'études : les jeunes diplômés sont majoritairement restés plus longtemps en FA et sont sortis après l'âge de fin de scolarité obligatoire (tous ceux retournés chez eux trop tôt, à la demande de leurs parents nous ont fait part de leur regret de n'avoir pu terminer leur formation ou leurs études). Les trois quarts travaillent, la plupart vivent en couple, et les deux tiers sont parents (situation différente pour les anciens maltraités qui, eux hésitent à avoir des enfants, C. Mignot, 1991) . Le pourcentage de personnes séparées, divorcées est plus élevé parmi les anciens placés. Plus d'un quart d'entre eux sont propriétaires de leur logement. Le taux plus élevé de célibat masculin noté reste une donnée traditionnellement rattachée à la plus grande vulnérabilité des hommes. Un tiers des jeunes ont, à un moment donné, consommé de la drogue. Comme l'ont montré des travaux anglais et américains, la sortie du placement et l'entrée sur le marché du travail sont des périodes de grande fragilité (d'où l'importance des services Jeunes Majeurs) : difficultés

d'insertion dans la vie quotidienne (problèmes financiers, de logement...), heurts avec l'ordre social. Près d'un adulte sur quatre évoque des problèmes de type psychosomatique.

Les résultats pour les 59 jeunes ont été synthétisés en un **score global d'insertion générale**, définie comme un ensemble de compétences socio-relationnelles et professionnelles. Une échelle de cotation a été mise au point dans les domaines analysés (santé, vie personnelle et familiale, vie professionnelle, relations avec l'entourage, suivi social). Le score a été mis en relation avec les variables socio-démographiques et familiales et des facteurs de risque d'inadaptation (séparation et placement des parents dans leur enfance, pathologies familiales sociales et/ou psychiatriques, carences graves et maltraitements vécus par les jeunes eux-mêmes). Il permet de dégager **plusieurs profils** : 33 sont bien insérées sur le plan socio-relationnel et professionnel (56%), 7 ont une insertion moyenne, 12 adultes ont une insertion relative ou fragile (20%) et pour 7 d'entre eux, l'insertion est très mauvaise (12%). Pour les scores élevés, on trouve les adultes très bien insérés sur le plan socio-familial et professionnel, ils se disent en bonne santé et ont une vie relationnelle souple et variée : liens avec des frères et sœurs et d'autres membres de la famille élargie, ils peuvent compter sur un entourage amical. Les scores diminuent pour ceux qui ont un espace de vie sociale plus restreint, des relations familiales et amicales moins diversifiées, une vie professionnelle moins investie, et pour ceux qui se plaignent de problèmes psychosomatiques tout en étant relativement bien insérés (mais la famille du conjoint est moins aidante). Ceux dont l'insertion est défaillante ne sont pas autonomes, ils n'élèvent pas leur enfant, leur vie relationnelle se réduit surtout à des échanges avec la famille d'accueil et des travailleurs sociaux.

Ces résultats sont à mettre en parallèle avec ceux du CREDOC auprès de 367 jeunes adultes cinq ans après la fin de leur prise en charge par l'ASE et la Protection Judiciaire de la

Jeunesse : meilleures performances pour ceux accueillis en famille d'accueil (50% de bonne insertion et 10% de graves difficultés). Une autre donnée est commune à ces travaux, l'âge à l'évaluation, variable déterminante de la situation d'insertion. Certes, les plus âgés ont certainement été confrontés à une situation économique meilleure que ceux sortis plus récemment, mais surtout, leur ancrage professionnel et leur réseau de sociabilité ont eu le temps se consolider et se développer. Le temps est un élément essentiel pour la construction d'une identité et d'un enracinement social.

Notre étude montre aussi qu'il n'existe pas de lien significatif entre l'âge d'admission dans le placement familial, le nombre de placements antérieurs ou le nombre de familles d'accueil et l'insertion générale. Les difficultés d'adaptation et d'insertion à l'âge adulte sont liées au cumul des pathologies parentales et/ou à celui des carences graves et maltraitements (mais pas à chacun de ces facteurs de risque pris séparément, résultat déjà trouvé il y a 15 ans auprès d'adolescents en villages d'enfants). En revanche, le fait pour un jeune d'avoir eu des parents eux-mêmes anciens placés n'est pas un facteur de risque pour l'insertion ultérieure. Parmi les adultes ayant une insertion fragile et de graves difficultés d'adaptation, plus de la moitié cumulent d'importants facteurs de risque et ont d'importants problèmes de santé mentale (tableau). On retrouve ici un résultats commun de plusieurs recherches anglo-saxonnes de type épidémiologiques sur les répercussions du handicap psychosocial sur le développement des enfants et adolescents.

Tableau

Le placement n'apparaissait pas comme un accident dans la trajectoire de vie de ces familles: nombre de parents de ces jeunes ont vécu eux-mêmes des séparations dans leur enfance et adolescence. Si l'on regarde en arrière (méthode rétrospective) le taux de reproduction

familiale de 51 % pour l'ensemble des 35 familles : dans une famille sur deux, des parents ont été placés (37%) ou séparés de leur famille (14%). Dans 8 familles, les deux parents avaient été placés à l'Assistance Publique. Une analyse, faite cette fois en prospectif, à partir des 34 jeunes adultes « anciens placés » qui ont des enfants (29 des 45 interviewés et 5 des 14 "non répondants" connus) indique qu'actuellement que **le processus de reproduction des comportements de placements à l'ASE a pratiquement disparu** grâce aux modifications environnementales et au travail des équipes du PF. Même si les descendance ne sont pas encore achevées, on peut rappeler qu'à leur âge, leurs propres parents étaient déjà nombreux à avoir des enfants placés. Si, pour 4 adultes, l'aîné des enfants ne vit pas avec eux, il est élevé par l'ex-conjoint, aucun de ces anciens placés devenu parent n'a d'enfant placé. En se plaçant dans l'hypothèse la plus défavorable (placement de ces derniers enfants), les résultats resteraient comparables au taux de reproduction trouvé dans l'étude de Corbillon et col. (1988).

La parole des adultes anciens placés

L'histoire que ces anciens placés ont racontée est le fruit d'un travail psychique d'élaboration qui avait commencé dans l'enfance et l'adolescence. Les souvenirs qu'ils ont gardé de leurs parents, leurs familles d'accueil et de l'équipe du placement ont nécessairement fait l'objet de nombreuses reconstructions, chaque fois qu'ils les ont évoqués, lors de rencontres thérapeutiques ou au sein de leur entourage. La confrontation de leurs témoignages d'adultes avec ce que l'on savait par ailleurs des soins reçus nous ont permis de comprendre leur cheminement et leur histoire de vie, plus ou moins complexe, parfois faite de compromis entre les faits vécus, la réalité psychique intérieure et la vérité historique.

Souvent ce qu'ils racontent confirme ce que l'on imagine : la douleur des séparations, les vides dans leur histoire, le manque affectif, la souffrance provoquée par la stigmatisation due au placement. Selon les années de leur prise en charge, on peut généralement distinguer dans les discours, ceux qui relevaient des nouveaux centres de placement des autres, le travail d'équipe entre familles d'accueil et travailleurs sociaux peu à peu mieux perçu. Leurs critiques et remarques font écho aux réflexions de tous ceux qui ont contribué à faire évoluer la manière dont les enfants placés étaient traités (M. Soulé, M. David...). Certaines sont dépassées (les trousseaux, l'absence de sélection, de formation et d'encadrement des assistantes maternelles...) d'autres sont toujours valables (difficultés d'intégration dans la FA, regard porté sur les parents...). Le manque d'information sur leur situation, au moment de l'admission ou du changement de FA, a fréquemment été évoqué, quelle que soit la période à laquelle ils ont été placés. Ces événements non verbalisés, et surtout non élaborés psychiquement n'ont pu être compris : « *On ne pouvait pas comprendre, on était bousculé* ». Nombre de ces adultes ont le sentiment que leur parole n'était pas toujours prise en compte et qu'ils ont été spectateurs des décisions prises à leur égard. Les mesures concernant le droit d'accès au dossier et le respect des droits des familles (1984) n'avaient pas encore eu d'effet au moment de l'étude. On retrouve aujourd'hui dans plusieurs travaux sur le discours des parents ayant des enfants placés les mêmes difficultés à comprendre les motifs de placement, les mêmes souffrances, le fait qu'ils pensent aussi que leur parole n'est pas entendue.

Pour eux, l'institution apparaît souvent comme une instance toute puissante qui doit donc combler leurs manques, répondre à tous leurs besoins et être sans faille (ils l'évoquent de façon impersonnelle : « Ils auraient dû »...). L'Oeuvre Grancher est ainsi l'objet de leur reconnaissance ou au contraire de leurs revendications : « *C'est Eux qui nous ont élevés, il*

fallait qu'ils fassent comme si c'était nos vrais parents, qu'ils nous poussent jusqu'au bout ! ».

Modèles d'identification

Si, dans l'ensemble, ils ne se complaisent pas dans l'évocation de leurs malheurs, la souffrance liée aux ruptures, au partage entre des lieux de vie et environnements familiaux différents, est parfois encore vivement ressentie, comme l'indiquent ces extraits : *« Je ne me sens pas différent parce que j'ai été placé. Mais ça m'a toujours perturbé, à l'école ou à l'armée quand ils demandaient le métier du père, des fois je disais celui de mon père d'accueil, des fois "père inconnu" ». « Envers ma famille, y a des trucs qu'on ne peut pas se dire, on n'a pas vécu ensemble ». « Mes enfants n'ont pas de grands-parents, je ne sais rien sur mes parents... Ca fait un trou parce que pour nous, ce sont des étrangers ».*

Ces jeunes "anciens placés" ont été confrontés dans leur jeunesse à deux milieux de vie différents que l'on peut synthétiser comme suit. D'un côté, des familles de milieux défavorisés, des parents vivant dans la région parisienne présentant des carences, d'importants problèmes de santé (maladies, accidents, invalidités, alcoolisme...) et des dysfonctionnements qui se renforcent mutuellement. Leurs trajectoires de vie sont caractérisées par la précarité : liens familiaux difficilement maintenus, absence d'enracinement social. De l'autre, des familles d'accueil en Sologne offrent quant à elles, de par leur sélection, des portraits moins diversifiées que les précédentes, élément socialisant présentant souvent une grande stabilité conjugale et familiale, elles sont reliées à une institution structurée. Avec une famille élargie où plusieurs générations se côtoient, leur vie est rythmée par des événements de vie (baptêmes, mariages...).

Certaines réflexions de ces adultes témoignent de la souffrance à laquelle chacun d'entre eux a été confrontée, liée à la difficulté de vivre partagé entre deux familles, même si tous reconnaissent que le placement dans une famille d'accueil leur a offert les conditions nécessaires à leur développement. Ce qui apparaît d'ailleurs dans leur discours, comme un élément caractéristique de la "bonne" famille d'accueil, c'est la capacité de cette famille à leur donner le sentiment qu'ils font partie de la famille. Ce sentiment d'intégration passe souvent par le fait d'être accepté par l'environnement familial et social des assistantes maternelles, d'être reconnu comme appartenant à une communauté.

La relation que la famille d'accueil entretient avec la mère et/ou le père de l'enfant lors de visites, d'échanges téléphoniques, le regard qu'elle pose sur les parents jouent un rôle important dans l'image que les jeunes se construisent d'eux mêmes. Certains ont été très sensibles à la manière dont la famille d'accueil parlait de leur père ou de leur mère, positivement ou de façon négative. Une attitude bienveillante les valorisait et à l'opposé, les critiques étaient vécues douloureusement et provoquaient un sentiment de malaise : « *Quand on revenait de chez les parents, elle disait: t'as maigri alors qu'on était pareils. Notre mère, elle l'a démontée sans la connaître... Et c'est vrai, on perd confiance, ça semble bizarre, on finit pas se dire que c'est nous qui n'allons pas bien* ».

Pendant le placement, les équipes ont accordé une importance particulière à l'accompagnement des enfants lors des rencontres parents-enfant, dans l'optique de préserver les liens avec l'environnement social, familial et leur histoire passée. Ces allers et retours dans les deux familles avaient pour objectif d'aider le jeune à reconnaître et accepter les différences entre les modes de vie et à s'adapter tout en préservant le sentiment d'une continuité : *"j'avais mes habitudes chez moi,... et j'avais mes habitudes ici"* (dans la FA). Ce travail d'accompagnement a offert une diversification des deux premiers modèles identificatoires. Avec la durée du PF, nombre des jeunes sont ceux qui ont appris à connaître les limites de chacun.

Transmission des valeurs, choix et attaches familiales

Nombre de critiques formulées envers les familles d'accueil apparaissent souvent comparables à celles faites par les adolescents dans leur propre famille, les interdits, même critiqués, sont acceptés lorsque les relations étaient relativement bonnes : « *Ils étaient sévères... peut-être étaient-ils plus exigeants parce que justement nous n'étions pas leurs enfants et qu'ils se sentaient responsables* ». Avec le recul des années, la plupart ont le sentiment d'avoir eu des repères, d'avoir été éduqués : « *Il fallait se coucher tôt, alors que chez mon père, je regardais la télé du matin au soir* ». « *J'ai eu un passage équilibré* ». « *Je serais resté chez ma mère, je ne sais pas ce que ça aurait pu donner* ». On observe ainsi une identification partielle au savoir-faire de la famille d'accueil : « *Elle m'a appris à être économe et ça m'a servi l'argent que j'ai mis de côté quand je me suis mariée* ». « *Elle m'aurait pas serré du tout, je serais devenu un voyou. Mes enfants, je les tiendrai aussi* ». Pour certains, l'intégration des valeurs de la famille d'accueil se retrouve dans la vie quotidienne et dans l'éducation de leurs enfants : « *Mon fils, il est encore petit mais il fait des bêtises, il est dur comme moi, mais gentil... Il faut qu'il ait tout ce que j'ai pas eu ... ma femme est sévère, elle dit qu'il faut qu'il marche droit* ». Toutefois, ils évoquent cependant une différence d'attitude entre la manière dont ils élèvent leurs enfants et la manière dont ils ont été élevés : suivi scolaire plus important, explications sur les choses de la vie et les événements familiaux.

Le **lieu géographique** où ils résident à l'âge adulte, le **choix du conjoint** (choix en miroir pour quelques uns à la sortie du placement, aide importante de la belle-famille pour d'autres) et le **mode de vie actuel** peuvent s'interpréter comme des références à l'un des modèles choisis. Ainsi, les plus âgés, souvent sortis à la majorité et ayant eu peu de liens avec leurs parents pendant le

placement, sont restés dans la région où ils ont fait leurs études, ont trouvé un emploi et rencontré leur conjoint. Ils ont adopté un mode de vie assez traditionnel et familial, celui de la famille d'accueil et forment un groupe relativement homogène. Plusieurs se sont installés à leur compte, certains sont devenus parrains et marraines des petits-enfants de la famille d'accueil. D'autres, pris en charge plus récemment et pour lesquels les relations ont été maintenues avec leur familles pendant le placement, sont revenus vers la région parisienne, sans forcément voir leurs parents. Ils ont emprunté des éléments à l'un et l'autre des deux milieux qu'ils ont connu, gardé des liens avec les aînés des fratries mais la plupart ont une vie moins socialisée que les jeunes du premier groupe. Quelques uns, enfin, ne sont encore inscrits dans aucun des deux modèles, fortement critiqués ou pensés comme trop difficile d'accès : ils vivent en relation essentiellement avec des jeunes de leur âge et des frères et soeurs ; certains vivent avec le frère ou la sœur d'un autre jeune également placé.

A l'âge adulte, moins de la moitié ont des relations régulières avec les parents encore en vie (beaucoup plus avec la fratrie). Les 2/3 ont des contacts avec une famille d'accueil ; pour la moitié d'entre eux, les relations sont régulières. **Le choix envers l'une des deux familles est significativement exprimé** : le lien est généralement rompu avec la famille rejetée, famille d'origine ou famille d'accueil. S'ils entretiennent des relations régulières avec le(s) parent(s) ou la fratrie, ils n'ont plus de relations avec la famille d'accueil ou des liens très épisodiques, et inversement. Pour les autres, les différents choix sont liés d'une part à l'âge auquel ils ont quitté leur famille d'accueil - ceux qui sont sortis plus jeunes sont plus nombreux à avoir des liens privilégiés avec leurs parents- et d'autre part aux relations parents-enfant antérieures au placement. Ainsi, le manque de relations parents/enfant pendant le séjour en placement, souvent important parmi les enfants multiplacés avant leur arrivée en PF, reste visible et se confirme à l'âge adulte : **l'impossible attachement familial semble non réversible**.

Les deux tiers des jeunes adultes rencontrés ont le sentiment d'avoir été aidés. Les portraits qu'ils donnent d'eux-mêmes aujourd'hui ne se distinguent pas fondamentalement de ceux des jeunes de leur âge et de milieux relativement identiques. Même si après coup, nous pouvons dégager des trajectoires, des logiques dans le parcours de jeunes – les scores d'insertion ont été confirmés plusieurs années après pour de nombreux jeunes – celles-ci n'étaient pas totalement inéluctables. Les phénomènes de reproduction de comportements de placement sont pour la plupart enrayés et la bonne adaptation concerne aussi bien des jeunes arrivés tardivement en FA et après de nombreux placements que d'autres ayant vécu d'importants handicaps psychosociaux. Même si on constate d'une manière générale une ascension professionnelle et sociale, il n'en demeure pas moins que l'adaptation, telle qu'elle a été mesurée reste liée à une plus faible exposition aux pathologies et adversités familiales pendant l'enfance.

On ne peut faire de lien causal entre les transformations individuelles qui s'opèrent chez un jeune et les prises en charge qui lui ont été proposées. Néanmoins reste une nette association entre la bonne insertion socio-professionnelle de la majorité de ces anciens placés et la stabilité du lieu de vie accompagnée d'importantes prises en charge psychothérapeutiques et éducatives. Ces soins de longue durée ont porté à la fois sur les enfants et leur milieu environnant. L'adaptation est un phénomène dynamique qui dépend des interactions entre les sujets placés aux deux extrémités de l'intervention, de nouveaux acteurs interviennent également après la sortie du placement. Mais c'est certainement pendant ce temps long d'accueil que nombre d'entre eux ont acquis la capacité de faire face et de demander de l'aide en cas de difficultés.

Tableau : Score d'insertion générale et cumul des facteurs de risque

FR: Cumul	Insertion générale			Total
	fragile et échec	moyenne	bonne et TB	
≤ 1 FR	8	5	26	39
≥ 2 FR	11	2	7	20
Total nbre	19	7	33	59
Total %	32,2%	11,9%	55, 9%	100%

FR : facteurs de risque (parents anciens placés, pathologies parentales sociales et psychiatriques, carences et maltraitements).

Notes bibliographiques

Bauer D., Dubechot P., Legros M. « Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte ». *CREDOC, Collection des Rapports*, 1993.

Corbillon M., Assailly J.P., Duyme M. « L'Aide sociale à l'enfance : descendance et devenir adulte des anciens placés ». *Population*, 1988,2,473-479.

David M. – « *Le placement familial, de la pratique à la théorie* ». ESF, Paris, 1989.

Coppel M., Dumaret A.C. « *Que sont-ils devenus ? Les enfants accueillis à l'Oeuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé* ». Ed. Erès, Toulouse, 1995.

Dumaret A.C., Coppel-Batsch M., Couraud S. « Evolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil ». *La Psychiatrie de l'Enfant*, 1996, XXXIX, (2):613-671.

Fanshel D., Shinn E.B. “ *Children in foster care : a longitudinal investigation* ”. Columbia University Press, New York, 1978.

Festinger T. “ *No one ever asked us. A postscript to foster care* ”. New York Columbia University Press, 1983.